



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION AGRICULTURE DU SAGE DE L'ELORN

Mercredi 10 avril 2013 à Daoulas

Participants :

NOM	Prénom	Fonction
GUENNOC	Stéphane	Représentant Comité de développement de Brest
SANQUER	Denis	Président ABVE
SEVENOU	Hervé	Représentant Chambre d'agriculture du Finistère
ABGRALL	Pierre	membre du comité syndical du Syndicat de Bassin de l'Elorn
LEPAPE	Jérôme	Technicien GAB 29
EVENAT	Yann	Technicien GAB 29
CRENN	Pascal	Représentant FDSEA
JACOB	Alain	Représentant CIVAM 29
BILLON	Henri	vice-président de la CLE du SAGE de l'Elorn
AMIL	Claire	Animatrice du SBE
LE GAC-TOBIE	Nolwenn	Animatrice du SBE
MASQUELIER	Philippe	Directeur du SBE

Etaient excusés : Régine Penvidic (élu membre du comité syndical du Syndicat de Bassin de l'Elorn)

Ordre du jour :

- 1 _ Bilan Apparent
- 2 _ Evaluation du contrat de Bassin 2011/2013
- 3 _ RAL
- 4 _ Points divers

Pièce jointe : Diaporama de la commission

1 _ Bilan apparent

Claire Amil débute en faisant un point sur l'historique de la démarche sur le bilan apparent lancée par le Syndicat de Bassin de l'Elorn (SBE) en décembre 2011. Elle présente les intérêts de cet outil et une proposition de protocole pour sa mise en œuvre (CF. Diaporama). Après discussion avec les membres de la commission, **la proposition initiale de mise en œuvre est corrigée**. Les membres de la commission s'accordent tout de même pour lancer la démarche avec une trentaine d'exploitants agricoles à condition de respecter le protocole suivant :

Proposition de protocole pour 2013 :

- Bilan apparent réalisé chez **une trentaine d'exploitants agricoles volontaires**
- C'est le SBE qui recherche des volontaires (et pas les centres de gestion)
- L'exploitant choisit le prestataire qui réalisera le bilan apparent (chambre d'agriculture, GAB, CIVAM, centre de gestion, groupement...)
- La chambre d'agriculture souhaite se positionner en tant que co-organisateur général sur cette action

- Une **convention tri partite sera signée** entre le SBE, le prestataire (qui réalise le bilan) et l'exploitant.
- Dans cette convention **une clause de confidentialité** sera inscrite, le SBE ne pourra pas diffuser les données recueillies de manière individuelle et/ou nominative.
- Le SBE, en partenariat avec les prestataires qui auront réalisé les bilans, proposera aux exploitants diagnostiqués **qui le désirent**, des pistes de travail leur permettant d'évoluer dans leurs pratiques soit en participant à des groupes d'échanges par thème ou système de production, soit en s'orientant vers des diagnostics/conseils plus poussés finançables par le SBE. **En aucun cas, le SBE utilisera les données pour exercer une pression sur les exploitants diagnostiqués.**
- **Le bilan sera à nouveau réalisé quelques années plus tard afin de mesurer les progrès réalisés**
- **Autres points :**
Les membres de la commission mettent en évidence les limites de l'outil bilan apparent notamment vis-à-vis des grandes variabilités entre systèmes de production, les variabilités temporelles, ... ; Et indiquent qu'il faudra bien veiller à comparer que ce qui est comparable.

2 _ Evaluation du contrat de bassin 2011/2013

Nolwenn Le Gac indique que le SBE doit évaluer son contrat de bassin 2011/2013 en vue de la préparation du prochain contrat. Pour cela, il doit constituer un comité de pilotage composé de différents acteurs du territoire.

Sont volontaires pour participer au COPIL : Alain Jacob, Denis Sanquer, Pascal Crenn et Hervé Sevenou.

3 _ Référentiel Agronomique Local

Claire Amil présente le RAL (Cf. Diaporama). La commission est d'accord pour que le SBE travail cette thématique en partenariat avec les prescripteurs et distributeurs de produit.

Claire Amil précise que nous allons financer des analyses de fumier afin d'avoir des données et comparer avec celles utilisées par défaut dans le plan prévisionnel de fumure.

La commission agricole demande aussi au SBE de financer des Quantofix pour mesurer la teneur d'azote dans le lisier.

NB/ Suite à la commission, nous avons pu voir qu'une action était menée par le SAGE Ouest Cornouaille Eau pour la mesure des lisiers. La structure a investi dans 6 appareils de mesure de la teneur en azote des lisiers (Agro-lisier et Quantofix) et les mets à disposition des agriculteurs dans des magasins du secteur pour des analyses gratuites. A envisager pour L'Elorn ??

4 _ Points divers

✓ **Prairies humides :**

- **Concours agricole national Prairie Fleuries 2013:** le SBE était partenaire du PNRA organisateur du concours localement, finalement le PNRA s'est désengagé. Le SBE soutient

ce type d'action qui permet de valoriser à la fois le travail de l'agriculteur et les prairies naturelles. Sachant que cette action est peu couteuse tant en temps que financièrement. Peut-être se lancer dans le concours en 2014 ?

- **MAE** : Bilan (cf. Diaporama)
- **Contrat Territorial Milieu Aquatique Zones Humides** : Patrick Picard et Denis Sanquer se portent volontaires pour participer au comité de pilotage pour la construction du futur programme.

✓ **Eutrophisation- Amont du Drenec:**

Action à venir (Cf. Diaporama)